

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 15787
Numéro SIREN : 414 202 341
Nom ou dénomination : RBB Business Advisors

Ce dépôt a été enregistré le 10/10/2019 sous le numéro de dépôt 106604

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 10-10-2019

N° DE DEPOT : 106604

N° GESTION : 1997B15787

N° SIREN : 414202341

DENOMINATION : RBB Business Advisors

ADRESSE : 133 bis rue de l'Université 75007 Paris

MILLESIME : 2018

RBB BUSINESS ADVISORS

133 B RUE DE L'UNIVERSITE

75007 PARIS

COMPTES ANNUELS du 01/01/2018 au 31/12/2018

COMPTES ANNUELS

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*
- *Annexe*

RBB BUSINESS ADVISORS

133 B RUE DE L'UNIVERSITE

75007 PARIS

RBB BUSINESS ADVISORS
133 B RUE DE L'UNIVERSITE

75007 PARIS



COMPTES ANNUELS

RBB BUSINESS ADVISORS
133 B RUE DE L'UNIVERSITE

75007 PARIS

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 9	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	1 185 275	212 198	973 077	136 649	836 428	612.10
	Fonds commercial (1)	1 512 904		1 512 904	1 512 904		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	447 948	374 096	73 852	106 064	32 212	30.37
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	95 238		95 238	100 138	4 900	4.89	
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	16 332		16 332	12 582	3 750	29.80	
Total II	3 257 697	586 294	2 671 403	1 868 337	803 066	42.98	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 840 464	273 264	1 567 200	1 366 118	201 083	14.72
	Autres créances	48 105		48 105	195 592	147 487	75.41
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	917 710		917 710	75 270	842 440	NS	
Charges constatées d'avance (3)	98 416		98 416	32 914	65 502	199.01	
Total III	2 904 695	273 264	2 631 431	1 669 893	961 538	57.58	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	6 162 392	859 558	5 302 834	3 538 231	1 764 603	49.87	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2018	12	31/12/2017	9	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 150 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	150 000		150 000			
	Réserves						
	Réserve légale	15 000		15 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	1 337 502		1 336 730		772	0.06
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	724 189		348 772		375 417	107.64	
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	2 226 691		1 850 502		376 189	20.33
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	2 038 691		141 424		1 897 267	NS
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	258 190		795 270		537 080	67.53
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
Dettes d'exploitation							
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	182 280		154 533		27 747	17.96	
Dettes fiscales et sociales	569 869		545 403		24 466	4.49	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	14 245		3 582		10 662	297.65	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	12 868		47 516		34 648	72.92
	Total IV	3 076 143		1 687 729		1 388 414	82.27
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	5 302 834		3 538 231		1 764 603	49.87

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 579 864

1 650 729

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 9	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	4 933 714	402 261	5 335 975	3 662 754	1 673 221	45.68
Chiffre d'affaires NET	4 933 714	402 261	5 335 975	3 662 754	1 673 221	45.68
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			478 105	311 747	166 358	53.36
Autres produits			74	252	178	70.69
Total des Produits d'exploitation (I)			5 814 153	3 974 753	1 839 401	46.28
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			2 401 373	1 558 685	842 689	54.06
Impôts, taxes et versements assimilés			114 806	89 755	25 051	27.91
Salaires et traitements			1 157 019	849 567	307 452	36.19
Charges sociales			519 743	398 102	121 641	30.56
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			317 562	257 821	59 741	23.17
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			273 264	265 805	7 459	2.81
Dotations aux provisions						
Autres charges			11 771	62 746	50 976	81.24
Total des Charges d'exploitation (II)			4 795 538	3 482 481	1 313 058	37.70
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 018 615	492 272	526 343	106.92
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	9	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)		1 200			1 200	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		1 200			1 200	
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		15 360		9 917	5 443	54.88
Différences négatives de change		157			157	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		15 517		9 917	5 600	56.47
2. Résultat financier (V-VI)		14 317		9 917	4 400	44.37
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		1 004 298		482 355	521 943	108.21
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		0		145	145	99.97
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		0		145	145	99.97
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				23	23	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII				23	23	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		0		122	122	99.96
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		280 109		133 705	146 404	109.50
Total des produits (I+III+V+VII)		5 815 354		3 974 898	1 840 456	46.30
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		5 091 164		3 626 125	1 465 039	40.40
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		724 189		348 772	375 417	107.64

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

1 200
8 685
7 283
RBB BUSINESS ADVISORS

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations complémentaires (CICE)	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Fonds commercial	X
Evaluation des amortissements	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Dépréciation des créances	X
Disponibilités en Euros	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires	X
Rémunération des dirigeants	X
Ventilation de l'effectif moyen	X
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	X
Honoraires des commissaires aux comptes	X

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Engagement en matière de pensions et retraites	X
Liste des filiales et participations	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 26 538 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme. Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts de prospection de nouveaux marchés pour 100 %.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	3 058 879		1 100 000
Installations générales agencements aménagements divers	188 479		379
Matériel de transport	52 346		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	185 346		21 399
TOTAL	426 170		21 778
Autres participations	100 138		5 100
Prêts, autres immobilisations financières	12 582		6 350
TOTAL	112 720		11 450
TOTAL GENERAL	3 597 769		1 133 228

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL		1 460 700	2 698 179	2 698 179
Installations générales agencements aménagements divers			188 858	188 858
Matériel de transport			52 346	52 346
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			206 744	206 744
TOTAL			447 948	447 948
Autres participations		10 000	95 238	95 238
Prêts, autres immobilisations financières		2 600	16 332	16 332
TOTAL		12 600	111 570	111 570
TOTAL GENERAL		1 473 300	3 257 697	3 257 697

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL	1 409 326	263 572	1 460 700	212 198
Installations générales agencements aménagements divers	153 088	19 461		172 549
Matériel de transport	14 313	14 257		28 570
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	152 705	20 272		172 977
TOTAL	320 106	53 990		374 096
TOTAL GENERAL	1 729 432	317 562	1 460 700	586 294

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles					
TOTAL	263 572				
Instal.générales agenc.aménag.divers	19 461				
Matériel de transport	14 257				
Matériel de bureau informatique mobilier	20 272				
TOTAL	53 990				
TOTAL GENERAL	317 562				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	265 805	273 264	265 805		273 264
TOTAL	265 805	273 264	265 805		273 264
TOTAL GENERAL	265 805	273 264	265 805		273 264
Dont dotations et reprises d'exploitation		273 264	265 805		

Etat des échéances des créances et des dettes

<u>Etat des créances</u>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	16 332	0	16 332
Clients douteux ou litigieux	327 384	327 384	
Autres créances clients	1 513 080	1 513 080	
Impôts sur les bénéfices	26 538	26 538	
Taxe sur la valeur ajoutée	19 636	19 636	
Divers état et autres collectivités publiques	1 692	1 692	
Débiteurs divers	240	240	
Charges constatées d'avance	98 416	98 416	
TOTAL	2 003 317	1 986 985	16 332

<u>Etat des dettes</u>	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	2 038 691	542 412	1 496 279	
Fournisseurs et comptes rattachés	182 280	182 280		
Personnel et comptes rattachés	95 590	95 590		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	140 265	140 265		
Impôts sur les bénéfices	32 755	32 755		
Taxe sur la valeur ajoutée	268 514	268 514		
Autres impôts taxes et assimilés	32 745	32 745		
Groupe et associés	258 190	258 190		
Autres dettes	14 245	14 245		
Produits constatés d'avance	12 868	12 868		
TOTAL	3 076 143	1 579 864	1 496 279	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 140 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	242 733			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Titres	30.0000	5 000			5 000

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds	1 512 904			1 512 904	
Total	1 512 904			1 512 904	

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Concess.brevets licences	Linéaire	3 ans
Usufruit temporaire rue l'Univ	Linéaire	5 ans
Droit de présentation P.Rouer	Non amortissable	
Droit de présentation H.Bernar	Non amortissable	
Installations & agencements	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel bureau & informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	154 970
Autres créances	1 692
Total	156 662

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 050
Dettes fiscales et sociales	162 498
Total	181 548

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	98 416
Total	98 416
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	12 868
Total	12 868

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Ventilation du chiffre d'affaires net**

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Prestations de services	5 285 967
Produits des activités annexes	50 008
Total	5 335 975

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	11
Agents de maîtrise et techniciens	12
Total	23

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	1 004 298	280 109
Résultat comptable (hors participation)	724 189	280 109

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 500,00 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 3 500,00 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 euros

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à + de 50%										
- RBB ACCELERATOR	80 000	33 564	100.00	65 538	65 538				2 052	
- SARL RBB CORPORATE FINANCE	32 000	1 892	75.00	23 000	23 000		82 605	5 335		
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

RBB BUSINESS ADVISORS SA

Société Anonyme au capital de € 150 000

Siège social : 133 bis rue de l'Université
75007 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018





AUDIT CONSULTANTS ASSOCIES

*Société inscrite au Tableau des Experts-Comptables de Paris/Ile-de-France
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris*

RBB BUSINESS ADVISORS SA
133 Rue de l'Université
75007 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

A l'Assemblée générale de la Société RBB BUSINESS ADVISORS SA,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société RBB BUSINESS ADVISORS SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous estimons que les travaux en cours sont correctement suivis et calculés et l'information est pertinente.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

INFORMATIONS DONNEES DANS LES DOCUMENTS SUR LA SITUATION FINANCIERE ET LES COMPTES ANNUELS ADRESSES AUX ACTIONNAIRES.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'Administration consacré au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-3-3 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations

RESPONSABILITE DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 14 Juin 2019
Audit Consultants Associés



Sarkis CANLI

RBB BUSINESS ADVISORS
133 B RUE DE L'UNIVERSITE
75007 PARIS

COMPTES ANNUELS du 01/01/2018 au 31/12/2018

COMPTES ANNUELS

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*
- *Annexe*

RBB BUSINESS ADVISORS

133 BRU E DE L'UNIVERSITE

75007 PARIS

RBB BUSINESS ADVISORS
133 B RUE DE L'UNIVERSITE

75007 PARIS



COMPTES ANNUELS

RBB BUSINESS ADVISORS
133 B RUE DE L'UNIVERSITE

75007 PARIS

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 9	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	1 185 275	212 198	973 077	136 649	836 428	612.10
	Fonds commercial (1)	1 512 904		1 512 904	1 512 904		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	447 948	374 096	73 852	106 064	32 212	30.37
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	95 238		95 238	100 138	4 900	4.89	
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	16 332		16 332	12 582	3 750	29.80	
Total II	3 257 697	586 294	2 671 403	1 868 337	803 066	42.98	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 840 464	273 264	1 567 200	1 366 118	201 083	14.72
	Autres créances	48 105		48 105	195 592	147 487	75.41
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	917 710		917 710	75 270	842 440	NS	
Charges constatées d'avance (3)	98 416		98 416	32 914	65 502	199.01	
Total III	2 904 695	273 264	2 631 431	1 669 893	961 538	57.58	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	6 162 392	859 558	5 302 834	3 538 231	1 764 603	49.87	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2018	12	31/12/2017	9	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 150 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	150 000		150 000			
	Réserves						
	Réserve légale	15 000		15 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	1 337 502		1 336 730		772	0.06
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	724 189		348 772		375 417	107.64
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	2 226 691		1 850 502		376 189	20.33
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	2 038 691		141 424		1 897 267	NS
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	258 190		795 270		537 080	67.53
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	182 280		154 533		27 747	17.96
	Dettes fiscales et sociales	569 869		545 403		24 466	4.49
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	14 245		3 582		10 662	297.65	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	12 868		47 516		34 648	72.92
	Total IV	3 076 143		1 687 729		1 388 414	82.27
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	5 302 834		3 538 231		1 764 603	49.87

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 579 864 1 650 729

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 9	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	4 933 714	402 261	5 335 975	3 662 754	1 673 221	45.68
Chiffre d'affaires NET	4 933 714	402 261	5 335 975	3 662 754	1 673 221	45.68
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			478 105	311 747	166 358	53.36
Autres produits			74	252	178	70.69
Total des Produits d'exploitation (1)			5 814 153	3 974 753	1 839 401	46.28
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			2 401 373	1 558 685	842 689	54.06
Impôts, taxes et versements assimilés			114 806	89 755	25 051	27.91
Salaires et traitements			1 157 019	849 567	307 452	36.19
Charges sociales			519 743	398 102	121 641	30.56
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			317 562	257 821	59 741	23.17
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			273 264	265 805	7 459	2.81
Dotations aux provisions						
Autres charges			11 771	62 746	50 976	81.24
Total des Charges d'exploitation (II)			4 795 538	3 482 481	1 313 058	37.70
1 - Résultat d'exploitation (1-II)			1 018 615	492 272	526 343	106.92
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	9	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)		1 200			1 200	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		1 200			1 200	
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		15 360		9 917	5 443	54,88
Différences négatives de change		157			157	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		15 517		9 917	5 600	56,47
2. Résultat financier (V-VI)		14 317		9 917	4 400	44,37
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		1 004 298		482 355	521 943	108,21
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		0		145	145	99,97
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		0		145	145	99,97
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				23	23	100,00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII				23	23	100,00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		0		122	122	99,96
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		280 109		133 705	146 404	109,50
Total des produits (I+III+V+VII)		5 815 354		3 974 898	1 840 456	46,30
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		5 091 164		3 626 125	1 465 039	40,40
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		724 189		348 772	375 417	107,64

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

1 200
8 685
7 283
RBB BUSINESS ADVISORS

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations complémentaires (CICE)	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Fonds commercial	X
Evaluation des amortissements	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Dépréciation des créances	X
Disponibilités en Euros	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires	X
Rémunération des dirigeants	X
Ventilation de l'effectif moyen	X
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	X
Honoraires des commissaires aux comptes	X

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Engagement en matière de pensions et retraites	X
Liste des filiales et participations	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 26 538 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme. Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts de prospection de nouveaux marchés pour 100 %.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 058 879		1 100 000
Installations générales agencements aménagements divers	188 479		379
Matériel de transport	52 346		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	185 346		21 399
TOTAL	426 170		21 778
Autres participations	100 138		5 100
Prêts, autres immobilisations financières	12 582		6 350
TOTAL	112 720		11 450
TOTAL GENERAL	3 597 769		1 133 228

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		1 460 700	2 698 179	2 698 179
Installations générales agencements aménagements divers			188 858	188 858
Matériel de transport			52 346	52 346
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			206 744	206 744
TOTAL			447 948	447 948
Autres participations		10 000	95 238	95 238
Prêts, autres immobilisations financières		2 600	16 332	16 332
TOTAL		12 600	111 570	111 570
TOTAL GENERAL		1 473 300	3 257 697	3 257 697

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	1 409 326	263 572	1 460 700	212 198
Installations générales agencements aménagements divers	153 088	19 461		172 549
Matériel de transport	14 313	14 257		28 570
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	152 705	20 272		172 977
TOTAL	320 106	53 990		374 096
TOTAL GENERAL	1 729 432	317 562	1 460 700	586 294

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	263 572				
Instal.générales agenc.aménag.divers	19 461				
Matériel de transport	14 257				
Matériel de bureau informatique mobilier	20 272				
TOTAL	53 990				
TOTAL GENERAL	317 562				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	265 805	273 264	265 805		273 264
TOTAL	265 805	273 264	265 805		273 264
TOTAL GENERAL	265 805	273 264	265 805		273 264
Dont dotations et reprises d'exploitation		273 264	265 805		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	16 332	0	16 332
Clients douteux ou litigieux	327 384	327 384	
Autres créances clients	1 513 080	1 513 080	
Impôts sur les bénéfices	26 538	26 538	
Taxe sur la valeur ajoutée	19 636	19 636	
Divers état et autres collectivités publiques	1 692	1 692	
Débiteurs divers	240	240	
Charges constatées d'avance	98 416	98 416	
TOTAL	2 003 317	1 986 985	16 332

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	2 038 691	542 412	1 496 279	
Fournisseurs et comptes rattachés	182 280	182 280		
Personnel et comptes rattachés	95 590	95 590		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	140 265	140 265		
Impôts sur les bénéfices	32 755	32 755		
Taxe sur la valeur ajoutée	268 514	268 514		
Autres impôts taxes et assimilés	32 745	32 745		
Groupe et associés	258 190	258 190		
Autres dettes	14 245	14 245		
Produits constatés d'avance	12 868	12 868		
TOTAL	3 076 143	1 579 864	1 496 279	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 140 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	242 733			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Titres	30.0000	5 000			5 000

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments			Global	Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport		
Fonds	1 512 904			1 512 904	
Total	1 512 904			1 512 904	

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes:

Catégorie	Mode	Durée
Concess.brevets licences	Linéaire	3 ans
Usufruit temporaire rue l'Univ	Linéaire	5 ans
Droit de présentation P.Rouer	Non amortissable	
Droit de présentation H.Bernar	Non amortissable	
Installations & agencements	Linéaire	5 à 10 an s
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel bureau & informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	154 970
Autres créances	1 692
Total	156 662

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 050
Dettes fiscales et sociales	162 498
Total	181 548

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	98 416
Total	98 416
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	12 868
Total	12 868

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Prestations de services	5 285 967
Produits des activités annexes	50 008
Total	5 335 975

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	11
Agents de maîtrise et techniciens	12
Total	23

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	1 004 298	280 109
Résultat comptable (hors participation)	724 189	280 109

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 500,00 euros, décomposés de la manière suivante:

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 3 500,00 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 euros

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

RBB BUSINESS ADVISORS

Société Anonyme
Au capital de 150 000 €
Siège social : 133bis, Rue de l'Université 75007 PARIS
RCS PARIS : B 414 202 341

Certifié conforme à l'original
Le 9 octobre 2019



PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-huit juin à dix-huit heures, les actionnaires se sont réunis au siège social en assemblée générale ordinaire sur convocation du conseil d'administration.

Sont présents ou représentés :

- la Société GROUPE RBB SARL,
représentée par Monsieur Thierry BRETOUT, propriétaire
de 4000 actions
- la Société RBB Partners SARL,
représentée par Madame Isabelle Defay, propriétaire
de 985 actions
- la Société BONNEFOUX Audit SARL,
représentée par Monsieur Jean-Baptiste BONNEFOUX, propriétaire
de 250 actions
- la Société SLG OUEST INVEST SARL,
représentée par Monsieur Stéphane Le GOC, propriétaire
de 250 actions

- Monsieur Thierry BRETOUT, propriétaire de	11 actions
- Monsieur Marc BAIJOT, propriétaire de	1 action
- Monsieur Bernard PLANQUETTE, propriétaire de	1 action
- Monsieur Pierre BOUILLON, propriétaire de	1 action
- Monsieur Jean-Baptiste BONNEFOUX, propriétaire de	1 action

Total des actions présentes ou représentées : 5 000 actions sur les 5000 actions composant le capital social. Une feuille de présence a été dressée et signée par les actionnaires présents à l'entrée de la séance.

Monsieur Thierry BRETOUT préside la séance en qualité d'actionnaire détenant directement ou indirectement le plus d'actions.

Monsieur Bernard PLANQUETTE accepte d'exercer les fonctions de scrutateur.

Le commissaire aux comptes, s'est excusé.

Le Président met à disposition des actionnaires :

- les lettres de convocation,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- la feuille de présence,
- l'inventaire de l'actif et du passif de la Société arrêté au 31 décembre 2018,
- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) au 31 décembre 2018,
- le rapport de gestion du conseil d'administration,
- le rapport sur les comptes annuels et le rapport spécial du commissaire aux comptes,
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements dont la loi prescrit la communication ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social, depuis la convocation de l'assemblée, ainsi que la liste des actionnaires.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que la présente assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- **rapport de gestion du conseil d'administration,**
- **rapport sur les comptes annuels du commissaire aux comptes,**
- **rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées,**
- **approbation des conventions et des comptes annuels,**
- **quitus aux administrateurs et au commissaire aux comptes,**
- **affectation du résultat,**
- **point sur les mandats de la Direction et du Commissariat aux comptes,**
- **pouvoirs.**

Puis il donne lecture du rapport de gestion du conseil d'administration puis des rapports sur les comptes annuels et spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées.

La discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION :

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport sur les comptes annuels du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2018, approuve tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice se soldant par un bénéfice de 724.189,41€.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports. L'assemblée générale donne en conséquence aux administrateurs et au commissaire aux comptes, quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale approuve individuellement chacune des conventions relevées au sein du rapport spécial du commissaire aux comptes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

De même lors du Conseil d'administration du 2 septembre 2017 concernant le projet de la signature d'une nouvelle convention d'assistance technique entre RBB Luxembourg SARL (dont M. Thierry BRETOUT, M. Jean-Baptiste BONNEFOUX et Bernard Planquette sont par ailleurs co-gérant et notre société.

Il s'agit que RBB Luxembourg Sarl refacture 70% du coût total de M. Eric BABAUD, par ailleurs salarié de RBB Luxembourg Sarl à notre société pour les interventions menées et facturées par elle. Cette convention n'a pas pu définitivement être approuvée car les administrateurs sont tous co-gérants de la RBB Luxembourg.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés, chacun des actionnaires/ administrateurs s'abstenant à tour de rôle de participer au vote relatif aux conventions qui le concernent.

TROISIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice s'élevant à **724.189,41€** :

• Réserve légale	€	0,00
• Dividendes (144,80 € par action soit)	€	724 000,00
• Solde au report à nouveau	€	189,41
Total	€.	724 189,41€

L'assemblée constate que les distributions de dividende brut suivantes ont été décidées au cours des trois derniers exercices :

<u>Exercice clos</u>	<u>Dividende global</u>	<u>Dividende par action</u>
31/03/2016	€ 600 000	€ 120,00
31/03/2017	€ 800 000	€ 160,00
31/12/2017	€ 348 000	€ 69,60

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.

QUATRIEME RESOLUTION:

L'assemblée générale constate qu'aucun des mandats des administrateurs et des commissaires aux comptes ne vient à échéance et qu'ils ont une durée couvrant les exercices futurs jusqu'au 31 décembre 2023 inclus, à savoir :

.pour les 4 administrateurs

- Monsieur Thierry BRETOUT,
- Monsieur Bernard PLANQUETTE,
- Monsieur Jean-Baptiste BONNEFOUX
- GROUPE RBB SARL, représentée par Monsieur Thierry BRETOUT.

.pour les mandats des commissaires aux comptes titulaire et suppléant respectivement :

- La société AUDIT CONSULTANTS ASSOCIES SAS,
- Le cabinet AGOREX SA.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.

CINQUIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie du procès-verbal des présentes décisions à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à dix-neuf heures trente.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les actionnaires présents.

GROUPE RBB SARL

RBB PARTNERS

BONNEFOUX AUDIT

SLG OUEST INVEST

M. BAIJOT

P. PLANQUETTE

T. BRETOUT

J.B.BONNEFOUX

P. BOUILLON